

## **Bonnefamilliennes et Bonnefamilliens, Chers Amis.**

C'est avec un réel plaisir que l'équipe municipale et moi-même vous accueillons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, la dernière de cette mandature.

Ce rendez-vous consiste, à n'en pas douter, un moment privilégié où les habitants, à égalité avec les acteurs institutionnels, économiques, sociaux, éducatifs, associatifs ou religieux se rencontrent, échangent et se projettent dans l'année qui s'ouvre avec l'ambition du vivre mieux, du vivre ensemble.

Je veux vous remercier d'avoir, une fois de plus, répondu à notre invitation car cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre village,

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun d'entre vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement. J'ai également une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés.

Malgré un contexte difficile, j'ai envie de prononcer ce soir des vœux optimistes, des vœux d'espoir pour l'avenir. Cependant, ces vœux ne peuvent dissimuler la situation dégradée de notre société.

Dans un monde structuré par l'individualisme, la concurrence, où la compétition prime toujours sur l'entente, il faut remettre au cœur de notre projet la solidarité et le respect des personnes et des biens communs pour sortir du carrefour de crise dans lequel nous nous trouvons.

Je veux rappeler avec force combien nous partageons les valeurs essentielles que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité... Elles sont le ciment de notre projet de village et le fondement de l'action que l'équipe municipale mène.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Bonnefamille doit rester un village où il fait bon vivre, porteur d'avenir, d'exigence, de générosité et de solidarité en direction de toutes et de tous.

Vos engagements ici et ailleurs sont signes d'une volonté de construire une société respectueuse.

Grâce à vous toutes et tous, grâce à vos efforts nous arrivons à faire beaucoup pour notre village.

Je salue chaleureusement toutes les forces vives qui contribuent par leurs actions, à donner une réelle dynamique sociale, économique, sportive, culturelle et touristique à notre commune.

Artisans, Entrepreneurs, Commerçants, Infirmières, Médecin, Acteurs du parc animalier de Moidière, Agriculteurs producteurs, Vous êtes tous les acteurs importants de la vie de notre village.

La cérémonie des vœux est également le moment privilégié pour adresser des remerciements pour le travail et l'implication tout au long de l'année.

Merci à l'ensemble du personnel municipal, les services techniques, administratifs et périscolaires qui tout au long de l'année travaillent au service de la commune, de l'intérêt collectif et d'une recherche de qualité de vie optimale.

Merci aux enseignants pour le travail accompli.

Madame la directrice notre collaboration sur 2019 c'est renforcé et a été fructueuse. Le corps enseignant, souvent malmené, a besoin de notre soutien. Vous exercez un métier en perpétuelle évolution relationnelle entre les élèves et leurs parents.

Merci au personnel et bénévoles de la crèche Multi accueil qui s'occupent avec dévouement de nos tous petits en les préparant à l'entrée en maternelle. Je salue toute l'équipe, qui, en lien avec les services de la

communauté de commune, cherche à pérenniser cette structure indispensable à notre commune. Je serais toujours présent à vos côtés. Vous pouvez compter sur mon appui mais aussi sur celui du maire de ROCHE Bernard COCHARD.

Merci aux bénévoles et aux élus, aux membres du CCAS pour leur disponibilité et dévouement ;

Merci aux bénévoles de la médiathèque pour leur implication en parfaite collaboration avec la médiathèque tête de réseau d'Heyrieux organisé par la CC.

Merci aussi aux conscrits de cette année, mais également aux « anciens » conscrits, pour leur participation active à la vie citoyenne.

Je remercie vivement le comité des fêtes et son président, Pascal CURNIL, les responsables des 15 associations communales et tous les adhérents pour leur implication et l'animation de la commune.

2019 a vu l'enregistrement de 3 nouvelles associations : la mini ferme noisette, ferme pédagogique, que beaucoup d'enfants de la commune connaissent déjà, l'association de théâtre \_M et B'S\_ et l'association GOOD Family destinée à dispenser des cours d'anglais à la population.

Les associations sont indispensables à la vie communale. Merci à vous tous qui vous dévouez au service des uns et des autres. Je voudrais également y associer les membres de la congrégation des petites sœurs de l'évangile pour leur implication dans la commune.

Je remercie chaleureusement la brigade de la gendarmerie de Villefontaine sur laquelle nous savons pouvoir compter au quotidien. Ils savent répondre présent et immédiatement à chacune de mes sollicitations. C'est une aide précieuse au service et pour la sécurité de tous. Pour information nous avons un nouveau commandant de brigade Madame la Lieutenant Sandra COTTIN dont la prise de commandement a eu lieu en septembre.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux bonnefamilliens qui habitent notre village depuis quelques mois et les remercier d'avoir fait le choix de s'y installer. Je les invite, s'ils le souhaitent, à se rapprocher de nos associations, à s'intéresser et à participer à la vie de la commune.

Enfin, Je tiens à saluer les élus de l'équipe municipale, que j'ai le plaisir d'animer.

Chers amis, je sais que je peux compter sur vous, sur votre dévouement, votre énergie, votre disponibilité et votre implication dans la vie communale. Vous ne méngez pas votre temps, ni votre énergie pour le développement de la commune et le bien-être de ses habitants. De même, je remercie les conjoints respectifs qui supportent nos absences régulières et nombreuses  
Sans leur soutien, cette mission serait impossible à assumer.

**En 2019 nous avons écrit de nouvelles pages pour notre village.**

**La construction du bâtiment entrée Sud du village : les balcons de Moidière**

Comme annoncé, le bâtiment « les balcons de Moidière » a été livré à la date prévue à savoir mars 2019. L'inauguration a eu lieu le 28 septembre à l'initiative de l'OPAC 38 et à ce jour les 16 appartements sont loués. Marie Agnès DEVRED et moi-même poursuivons nos efforts et restons vigilants pour que le maximum de Bonnefamilliens et Bonnefamilliennes éligibles, puissent obtenir un appartement. Si vous souhaitez proposer votre candidature n'hésitez pas me contacter avant d'envoyer votre dossier.

**Mises en sécurité de la route des étangs (CD124) et aménagement de la place.**

Le projet de requalification du centre village et de la route des étangs avait été présenté en réunion public le 20 décembre 2017. Ce chantier est le plus important pour la commune depuis de très nombreuses années. Ces aménagements permettent de sécuriser la route des étangs, de valoriser le centre village, de le rendre plus attractif,

L'inauguration a eu lieu le 28 juin 2019. Une très belle manifestation qui a rassemblé de très nombreux Bonnefamilliennes et Bonnefamilliens pour cette journée festive autour de la fontaine retrouvée. Le repas a été préparé par l'auberge Dauphinoise.

Nous avons cependant encore quelques difficultés concernant la fontaine mais c'est en voie de résolution. Ce sont toujours les finitions qui demande le plus d'effort et d'énergie pour traiter avec les entreprises.

Ces travaux ont été autofinancés pour 20% du montant HT le solde étant les subventions. Nous avons financé la TVA par l'ouverture d'une ligne de crédit que nous allons rembourser pour 50% en février avec un solde fin 2020 premier trimestre 2021.

### **La salle d'animation**

Je vous avais parlé de la mise en place d'un vidéo projecteur avec écran dans la salle d'animation. L'installation a été réalisée en interne par Marc, les élus et conjoint d'élus. Le dispositif fonctionne et est déjà utilisé pour développer l'offre culturelle avec la projection de films conférence « Connaissance du Monde ».

Le programme vous a d'ailleurs été distribué dans vos boîtes aux lettres et est rappelé dans le flash info de chaque mois. La prochaine séance aura lieu le mercredi 22 janvier à 20 heures avec pour thème : LEGENDES DES ALPES. Je ne peux que vous invitez à venir nombreux.

Ce vidéoprojecteur a également été utilisé pour accompagner les prestations des enfants de l'école à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre et du marché de Noël de l'école.

### **L'entretien des routes**

Vaste sujet. Compétence exclusive de la commune, je vous rappelle que nous n'avons plus aucune aide de la part de l'état n'y du département. L'entretien est donc intégralement à la charge de la commune, sur le budget de fonctionnement.

En 2019, nous avons confié à l'entreprise Gachet la réfection de certaines routes. Il a été procédé à la mise en place « d'emploi » dans le jargon technique. Cette dépense n'est pas négligeable. Je comprends que cela ne satisfasse pas tout le monde, mais pour le moment nous devons faire des choix. Soyez assurés que nous recherchons autant que possible à faire financer les reprises de chaussée lors des travaux d'enfouissement des réseaux. Ce n'est pas aisé à chaque fois.

Dans les actions significatives de 2019, il y a également eu la mise en place d'un atelier numérique, Quèsaco ???

L'objectif de cet atelier est de permettre de se familiariser avec le numérique. Il est prioritairement dédié au « moins jeunes » qui sont donc idéologiquement éloignés de l'informatique. Les démarches de plus en plus « dématérialisées », passeport, cartes grises, impôts, paiement des factures, nous ont donc conduit avec la CARSAT, à envisager et réaliser la mise en place de cette formation.

C'est un franc succès. Conséquence il a été nécessaire de mener une réflexion pour augmenter le nombre de session : une session initiale pour les débutants et une session de perfectionnement pour les personnes ayant déjà participé à la session initiale.

Un atelier spécifique sur des thèmes particuliers a également été mis en place en septembre mais il a dû être mis en sommeil faute de participants. A vous de la réveiller !!!!

Les membres du CCAS et Marie Agnès DEVRED sont à votre disposition pour plus d'infos.

## **Actions déjà engagées et poursuivies sur 2020**

### **Pour L'école :**

Nous continuons de prendre en charge sur le budget 2020, le déplacement et le coût des séances piscine qui sont pris en charge par la commune depuis le 1er janvier 2018. Cela permet aux enfants de débiter l'apprentissage de la natation.

Pour information, le nombre d'enfants inscrits à l'école a baissé cette année. Nous avons quelques 132 élèves pour l'année scolaire 2017/2018 pour l'année scolaire 2018/2019, 122 élèves et aujourd'hui 111. Décrue due au passage en 6ième pour 16 d'entre eux, au déménagement de certains parents, mais aussi pour quelques-uns au choix de changer d'établissement notamment vers le secteur privé.

A suivre !!!!

### **Réfection éclairage public**

#### **Les tranches 1 et 2 sont terminées**

A ce jour le syndicat des énergies du département de l'Isère a pris un peu de retard dans la réalisation de son programme. La troisième phase rue de la liberté, parking de la SAR sera réalisée fin du premier trimestre 2020. Le bilan financier que je vous avais annoncé pour le début d'année ne pourra être présenté car nous attendons des précisions d'Enedis sur le comptage. Alain HUBER adjoint en charge du dossier bataille avec ENEDIS, mais selon nos propres estimations le bilan est bien positif.

Des travaux d'enfouissement du réseau HTA sur la commune de DIEMOZ en limite de notre commune, route du TRIEVOZ GILLET, sont programmés. J'ai demandé au syndicat de profiter de ces travaux pour enfouir également la basse tension et le réseau courant faible car même si cela dépend du même opérateur, il n'y a pas de concordance entre les services d'ENEDIS. Après discussion avec le Maire de DIEMOZ nous partagerons à 50% le solde financier après l'octroi des subventions.

Sachez que partout sur la commune l'enfouissement des réseaux fait partie de nos priorités. Cependant les coûts se révèlent très élevés et sans le partenariat avec le syndicat d'énergie 38 SEDI nous ne pourrions pas faire grand-chose.

### **Travaux à l'église.**

Après la restauration de la toiture du clocher, de la cloche et du réseau électrique nous conduisons un autre projet avec l'association Bonnefamille Passion Patrimoine. Il consiste à une restauration des éléments du chemin de croix qui est stocké depuis de nombreuses années. Après de multiples relances nous sommes toujours en attente d'un devis du restaurateur référencé par les services du département (ils sont tous débordés) c'est un vrai chemin de croix c'est le cas de dire. Sans ce devis je ne peux pas faire de demande de subventions.

Nous devons également faire face à deux autres problèmes.

Le premier se situe à l'intérieur de l'église en entrant à droite, nous devons louer une nacelle pour y accéder et faire un diagnostic sur l'état de la corniche. Alain est à la manœuvre.

Le deuxième c'est les sapins entre le cimetière et l'église, environ une dizaine d'entre eux sont morts. D'après les techniciens consultés il s'agit du résultat d'une conjugaison de la sécheresse et d'une maladie. Nous allons devoir tous les couper car la maladie se propage très vite. C'est un budget de plus de 6000 euros HT.

Une réflexion sera à mener pour une nouvelle plantation.

## **Un point sur la révision du PLU en quelques mots :**

Je vous l'avais annoncé lors des vœux de 2019, la révision du SCOT NI (schéma de cohérence territorial du nord Isère) avait été acté mais c'était sans compter sur l'intervention des services de l'état qui n'ont pas validé le document. Après de nouvelles discussions et modifications celui-ci a été validé fin juin 2019

Les modifications apportées nous obligent à reprendre notre révision de PLU.

C'est un sujet important et c'est pourquoi ils nous paraient opportun et démocratique d'attendre les prochaines élections municipales et la nomination de la prochaine équipe pour finaliser ce PLU. Cela retarde d'autant le développement du village (vers la maison Berland), mais ne le remets pas en cause.

## **Projet d'installation d'un cabinet d'Ostéopathe**

En cours d'étude, le projet est bien avancé, l'installation d'une ostéopathe, au-dessus du cabinet du médecin Sarah Gaget. Cela va nécessiter quelques travaux dans les locaux appartenant à la commune de manière à créer une salle d'attente commune avec le cabinet d'ostéopathe et une pièce dédiée à une autre activité.

## **Local de la société de chasse**

Le Plan prévention des risques technologiques (PPRT), impose l'expropriation du bâtiment de l'ACCA. Suite à ma relance auprès des services de l'état, j'ai sollicité fin novembre Madame la sous-préfète Caroline Gadou, j'attends son retour. A ce jour le bornage sur le terrain de la future implantation du bâtiment de la chasse a été réalisé. Sachez que je suis le dossier.

## **Le point sur la fibre :**

Comme vous le savez le site d'Isère Fibre annonçait le 16 novembre 2019 comme date d'éligibilité au réseau fibre pour 80% de la population de Bonnefamille.

Cette date est depuis reportée au 20 janvier, pourquoi ?

L'incompétence d'un mandataire d'Isère fibre, qui n'a pas contrôlé les travaux de ses sous-traitants, a conduit le président du département Mr Jean Pierre Barbier a demandé à Isère Fibre de recommencer le contrôle de la continuité de l'intégralité du réseau sur un certain nombre de commune avec un délai imposé et surtout une garantie du résultat. J'ai eu plusieurs entretiens tel avec Isère fibre cette semaine il est évident que je suis le dossier de très près....

## **Quelques mots sur la zone de l'alouette :**

Depuis janvier 2018 la communauté de communes a pris la compétence « ECONOMIE ». A ce titre toutes les zones d'activité recensées et identifiées comme communautaire, dont la zone de l'Alouette, sont de sa pleine responsabilité. C'est la loi.

Je vous l'avais dit et je vous confirme je suis avec toute mon énergie la commercialisation de cette zone en veillant à conserver les termes de l'engagement de l'équipe municipale

A ce jour toutes les parcelles sont sous promesse de vente sauf 1. Officiellement 4 sont vendues et je voudrai remercier le Président René Porretta qui me fait confiance. Certains Maires de la CC (nos voisins) qui étaient contre, reconnaissent, même s'il a fallu du temps, que nous avons raison sur ce projet.

## **Je souhaite faire un point avec vous sur l'épisode neigeux de novembre**

Je voudrais en premier lieu souligner l'élan de solidarité manifesté sur la commune. Bravo à vous tous qui avez pris contact avec vos voisins. Merci à Marie Agnes Devred et aux membres du CCAS qui ont pris contact avec les personnes les plus vulnérables afin que nous puissions apporter notre aide dans toute la mesure du possible.

La gestion des coupures électrique a très rapidement été prise en charge par ENEDIS qui a mis en place une cellule de crise, laquelle a très bien fonctionné. J'ai été informé pratiquement heure par heure, de l'évolution de la situation même si cela a été compliqué en raison de la défaillance du réseau téléphonique. A un moment donné seuls les SMS passaient.

Les conditions climatiques exceptionnelles ont durablement impacté les lignes à haute tension. La tâche des techniciens n'a pas été simple. Le repérage des lignes défectueuses n'a pu se faire que par hélicoptère et donc parfois tardivement. Je veux ici publiquement les remercier pour leur implication.

Concernant le réseau téléphonique, il a fallu intervenir auprès du préfet afin qu'il provoque l'intervention d'Orange, pour rétablir en urgence, au minimum, les personnes ayant des téléalarmes.

Cette mauvaise gestion par l'opérateur historique a d'ailleurs conduit à une interpellation du préfet par l'association des maires d'Isère sur les manquements constatés.

Troisième point sensible, la distribution d'eau potable. Fonctionnant à l'électricité les pompes des puits de captage se sont donc arrêtées. Grâce aux agents du syndicat des eaux du Brachet avec qui nous étions en permanence en contact nous avons appris qu'ils avaient pris l'initiative de mettre en œuvre des groupes électrogènes de forte puissance le samedi car il ne restait dans les réservoirs qu'un jour de consommation. Je voulais les remercier pour leur professionnalisme et la réactivité qui, contrairement à d'autres communes, a permis la continuité de la distribution de l'eau.

Cet épisode a mis en lumière nos faiblesses,

Premier constat : La difficulté pour les communes de disposer d'un lieu d'accueil et d'hébergement en raison de l'absence de chauffage lors de coupure : Pas de chauffage sans électricité. Il en a été de même sur les autres communes de la CCCND. En accord avec tous les maires une étude est lancée afin de pallier à ce problème qui peut se reproduire.

Deuxième constat : La libre circulation des voies et routes. Malgré les chutes de neiges importantes (environ 40 cm) le déneigement a été mené par une main de maître. Bien évidemment là où les arbres étaient tombés sur la chaussée il était impossible de passer. Le tandem Bernard Ollier et Christophe Odet, tard le soir et tôt le matin était à la tâche, un grand merci à eux.

Nous avons eu de nombreux arbres couchés sur les voies et les routes, là encore l'urgence a prévalu et Marc avec Claude en renfort, ont fait le maximum. Dans les jours qui ont suivi j'ai pris la décision de faire faire un élagage de prévention, en bordure des routes et chemins communaux. Cela a été fait dans les meilleurs délais eu égard à la charge des entreprises spécialisées dans ce domaine.

J'ai cependant dû prendre quelques arrêtés d'interdiction de circuler, piétons et véhicules, suite aux risques de chute de branches qui ont suivi pour des lieux où la gestion se révèle un peu plus compliquée. A ce titre Alain Huber avec l'aide de Marc a établi un état des lieux sur la végétation nécessitant, pour les propriétaires, d'effectuer les travaux nécessaires d'élagage comme cela a été spécifié dans les flash info de septembre et de décembre. La prochaine étape sera un courrier adressé à chaque riverain concerné par cet élagage.



## Parlons finances

Je vous rappelle que tous nos investissements ne seraient pas possibles sans les demandes de subventions faites auprès de la région, du département, de la CCCND et de l'état,

C'est sans augmentation de la part communale des impôts, que les projets réalisés pendant ce mandat ont été menés.

Encore mieux notre endettement, comprenant le budget communal, budget assainissement a fortement baissé. Résultat d'une gestion pertinente entre investissements passés et réalisations présentes, il était en 2014 de 2890 euros par habitant. Fin 2018 il est descendu à 1200 euros. L'année comptable venant d'être clôturée nous ne disposons pas encore des chiffres pour 2019.

Tout comme nous l'avons fait les années précédentes, je proposerais lors d'un prochain conseil municipal de ne pas augmenter le taux de la part communale des impôts pour l'année 2020 et cela malgré les contraintes budgétaires imposées par le gouvernement.

Cela étant, comme chacun le sait, certains projets ne peuvent être portés par une Commune seule. La coopération intercommunale est nécessaire et cette dernière doit être perçue comme un dispositif de solidarité entre communes voisines pour nous permettre d'offrir à nos concitoyens de nouveaux services et mieux répondre à leurs attentes.

Cependant, le développement de l'intercommunalité ne peut se réaliser qu'à partir d'une réelle volonté de travailler ensemble. Il faut savoir être impliqués pour les élus communaux qui font partis des commissions communautaires, vigilants dans la défense de l'intérêt collectif, s'écouter et faire l'effort de se comprendre, afin de développer des projets dans lesquels chacun peut se reconnaître.

Vous l'aurez certainement remarqué je n'ai pas évoqué de projets à lancer en 2020, période électorale oblige.

Sachez que l'équipe pendant cette mandature a œuvré pour le bien vivre de tous.

Un maire sans une équipe impliquée ne peut pas faire grand-chose. Nous n'avons peut-être pas pu répondre à tous vos souhaits, nous avons cependant répondu à toutes les remarques, questions parvenues en mairie dans le cadre du dispositif « expression » prôné dans le flash info.

Nous avons peut-être œuvré alors que vous pensiez que nous étions dans l'erreur, mais nos choix ont toujours été guidés dans l'intérêt collectif. Nous avons mis tout notre cœur, dépenser sans compter notre énergie aux services des habitants, pour la défense des intérêts de notre commune et au maintien d'un cadre de vie agréable.

En conclusion, souhaitons-nous, malgré les crises et les tensions, une foi solide en l'avenir envers et contre tout ; un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif citoyen.

L'avenir est certes incertain mais rien ne serait pire que de céder au découragement.

Je voudrai pour terminer vous réaffirmer, avec l'ensemble de l'équipe municipale, tous nos voeux de bonheur et de réussite pour vous même et pour ceux que vous aimez, des voeux de santé, des voeux de sérénité, des voeux de fraternité avec un sens avéré des valeurs Républicaines.

Vive Bonnefamille, vive notre territoire et vive la France.